



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DECISIONS
DU BUREAU**

Bureau du **10 mai 2010**

Décision n° **B-2010-1562**

commune (s) : Bron

objet : Autorisation donnée à la ville de Bron de déposer une demande de permis de construire portant sur le bien communautaire situé rue Albert Camus et cadastré sous le numéro 1904 de la section OC

service : Délégation générale au développement économique et international - Direction du foncier et de l'immobilier

Rapporteur : Monsieur Blein

Président : Monsieur Gérard Collomb

Date de convocation du Bureau : 3 mai 2010

Compte-rendu affiché le : 11 mai 2010

Présents : MM. Collomb, Bret, Darne J., Reppelin, Da Passano, Mme Guillemot, MM. Charrier, Calvel, Mme Vullien, MM. Kimelfeld, Philip, Mme Pédrini, M. Arrue, Mmes Besson, David M., MM. Barge, Passi, Brachet, Charles, Colin, Barral, Mme Dognin-Sauze, M. Crédoz, Mme Gelas, MM. Claisse, Bernard R, Bouju, Mme Peytavin, M. Blein, Mme Frih, MM. Rivalta, Assi, David G., Imbert A.

Absents excusés : Mme Elmalan, MM. Buna (pouvoir à M. Charles), Daclin (pouvoir à M. Crédoz), Crimier (pouvoir à M. Da Passano), Abadie (pouvoir à Mme Vullien), Sécheresse, Desseigne (pouvoir à M. Imbert A), Lebuhotel, Sangalli (pouvoir à M. Reppelin).

Absents non excusés : MM. Vesco, Julien-Laferrière.

Bureau du 10 mai 2010

Décision n° B-2010-1562

commune (s) : Bron

objet : **Autorisation donnée à la ville de Bron de déposer une demande de permis de construire portant sur le bien communautaire situé rue Albert Camus et cadastré sous le numéro 1904 de la section OC**

service : Délégation générale au développement économique et international - Direction du foncier et de l'immobilier

Le Bureau,

Vu le projet de décision du 29 avril 2010, par lequel monsieur le président expose ce qui suit :

Le conseil de Communauté, par sa délibération n° 2008-0006 du 25 avril 2008, a délégué au Bureau une partie de ses attributions. Le dossier présenté ci-après entre dans le cadre de cette délégation, selon l'article 1.13.

La Communauté urbaine de Lyon est propriétaire, par acte du 28 novembre 2005, d'un tènement immobilier situé rue Albert Camus et cadastré sous le numéro 1904 de la section OC.

La ville de Bron a sollicité la Communauté urbaine de Lyon pour qu'elle lui cède une partie de ce tènement afin d'y réaliser l'extension de la salle de spectacle de l'espace Camus.

Sans attendre l'aboutissement de cette cession en cours de transaction et afin de ne pas retarder le cas échéant la réalisation de ce projet, il est proposé d'autoriser, d'ores et déjà, la ville de Bron ou toute société ou personne se substituant, à déposer une demande de permis de construire ;

Vu ledit dossier ;

DECIDE

1° - Autorise la ville de Bron ou toute société ou personne se substituant, à déposer une demande de permis de construire portant sur le tènement communautaire situé rue Albert Camus à Bron, afin d'y relocaliser l'extension de la salle de spectacle de l'espace Camus.

2° - Cette autorisation ne vaut pas autorisation de commencer les travaux avant l'obtention des permis nécessaires et ne préjuge en rien de la cession à intervenir.

Et ont signé les membres présents,
pour extrait conforme,
le président,
pour le président,

Reçu au contrôle de légalité le : 11 mai 2010.